

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je prie le ministre de m'excuser, mais si j'ai bien compris la question, on lui a demandé s'il ferait une déclaration. Le député n'a pas demandé à la Chambre la permission de revenir à l'appel des motions. La présidence cède la parole au député de Prince Edward-Has-tings.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'INFLATION—LES RESTRICTIONS VOLONTAIRES

L'hon. George Hees (Prince Edward-Has-tings): J'aimerais poser une question au premier ministre, monsieur l'Orateur. Étant donné que l'indice des prix à la consommation et celui des prix de gros ont sensiblement augmenté ces trois derniers mois, indiquant que les restrictions volontaires n'ont pas réussi à enrayer l'inflation, le gouvernement a-t-il l'intention d'instituer les autres méthodes auxquelles le premier ministre a fait allusion il y a quelque temps, lorsqu'il a dit que d'autres méthodes seraient utilisées si les restrictions volontaires ne parvenaient pas à freiner l'inflation?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Nous sommes aussi affligés que n'importe qui à la Chambre de cette hausse continue. Nous prendrons toutes autres mesures que nous estimerons nécessaires lorsque nous en jugerons le moment venu.

L'hon. M. Hees: Parmi ces autres mesures, le premier ministre inclut-il l'éventualité d'une convocation des chefs d'entreprise et des responsables syndicaux, afin d'avoir un échange de vues avec eux, et, après avoir souligné les effets désastreux qu'aura pour notre économie le maintien du taux actuel d'inflation...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

L'hon. M. Hees: Puis-je achever de poser ma question, s'il vous plaît?

M. l'Orateur: Le député veut-il bien poser sa question?

L'hon. M. Hees: Merci. J'en aurai terminé dans un instant. Le premier ministre est-il disposé à user du grand prestige que lui confère ses fonctions ainsi que du pouvoir de persuasion non négligeable dont il dispose pour convaincre les chefs d'entreprise et les syndicats qu'il est dans leur propre intérêt aussi bien que dans l'intérêt de ceux qu'ils représentent et du pays tout entier...

Des voix: Un discours.

L'hon. M. Hees: ...de maintenir l'inflation dans des limites raisonnables?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Ce n'est pas une question. Si le député se reporte au commentaire 171 de la 4^e édition de Beauchesne, il verra qu'une question ne devrait pas constituer un discours, si bref fût-il.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: Il me semble que cela s'applique aussi à un discours si long soit-il.

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LA GRÈVE POSSIBLE DES CONTRÔLEURS DU TRAFIC

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, je saisis la première occasion qui m'est donnée de poser la question de privilège, car j'ai dû vérifier d'abord le compte rendu du hansard. Tout à l'heure, j'ai demandé au ministre du Travail quel rôle lui ou son ministère pourraient jouer dans la question concernant les contrôleurs de la circulation aérienne. Le ministre a répliqué que la question avait été soulevée hier et qu'on y avait répondu. C'est alors que j'ai parcouru les passages du compte rendu se rapportant à la question, en commençant par la motion du député de Gander-Twillingate à la page 2011. Le débat sur ce sujet va ensuite de la page 2015 à la page 2017. La seule chose qui puisse ressembler à une réponse du ministre du Travail là-dessus, c'est celle qu'il a donnée à mon voisin de pupitre, le député de Fundy-Royal (M. Fairweather), au sujet du rapport de la Commission d'étude Woods. Je signale cela car le ministre du Travail a donné, selon moi, une réponse inexacte et à la Chambre et au pays.

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, je présente volontiers mes excuses au député. Ses questions sont d'ordinaire très objectives. Hier, ce n'était pas mon jour de présence à la Chambre. Si le député veut bien remonter quelques pages en arrière, il constatera que j'ai répondu à la question lundi.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. Si le député vérifie le compte rendu de lundi, j'espère qu'il ne voudra pas poser une autre question de privilège.

L'hon. M. Hees: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Au moment où le député se levait, le premier ministre allait répondre.

M. l'Orateur: A l'ordre. Il faut activer nos travaux.

Des voix: Oh, oh!